



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

Assemblée publique de consultation tenue le lundi 5 mai 2014 à 19h00

CONCERNANT LES PROJETS DE RÈGLEMENT
233-164A-2014 Modification au règlement de zonage
234-163A-2014 Modification au plan d'urbanisme
235-165A-2013 Modification au règlement de lotissement
236-164A-2014 Modification au règlement de zonage

Une assemblée publique de consultation est tenue le lundi 5 mai 2014 à 19h00 à l'endroit habituel des séances du Conseil municipal.

Sont présents les conseillers et conseillères suivants :

Lyne Bourque	Marcel Busque
Stéphane Auclair	Daniel Fortin
Julien Auclair	Sonia Quirion

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire, Pierre Bégin, qui agit également à titre de président d'assemblée.

Madame Dominique Lamarre, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Cette assemblée publique est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme et fut convoquée par avis public, affiché aux endroits prévus et transmis à chaque résidence du territoire le 17 avril 2014.

Cette assemblée a pour but de soumettre à la consultation publique le projet de règlement suivant :

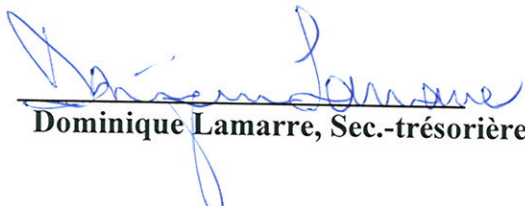
- Règlement portant le numéro **233-164A-2014** Modification au règlement de zonage afin de changer l'affectation industrielle par commerciale d'une partie de la zone I-31;
- Règlement portant le numéro **234-163A-2014** Modification au plan d'urbanisme (carte) afin de créer une nouvelle zone commerciale le long de la route du Président-Kennedy et d'agrandir l'affectation résidentielle à même la zone d'expansion urbaine;
- Règlement portant le numéro **235-165A-2013** Modification au règlement de lotissement afin d'inclure une disposition applicable dans le cas d'un terrain desservis dont la ligne avant est située dans un rayon de courbure;
- Règlement portant le numéro **236-164A-2014** Modification au règlement de zonage afin d'agrandir et de modifier les usages permis dans les zones R-17 et R-21 suite à la prolongation ou à l'ajout de nouvelles rues et d'agrandir la zone R-18 à même la zone RX-60.

A 19h00, M. Pierre Bégin ouvre l'assemblée publique de consultation.

Quelques personnes sont présentes.

L'assemblée de consultation est levée à 19h28.


Pierre Bégin, Maire


Dominique Lamarre, Sec.-trésorière